

## CHARTRE DES COMPETITEURS\* ET DES ACCOMPAGNATEURS

\* compétiteur = licencié "compétition". La licence *loisir* ne permet pas de participer aux différentes compétitions sauf si présentation d'un certificat médical de non contre-indication pour la compétition.

### ENGAGEMENT DU CLUB :

#### 1- Pour tout licencié (e) inscrit aux Perms ou à un Cours :

- Prise en charge financière des inscriptions aux épreuves du MELT sans contrepartie.
- Prise en charge financière de l'inscription à 1 épreuve du Championnat Départemental (Bloc ou Diff)

#### 2- Pour tout licencié (e) inscrit à un Cours Perfectionnement ou Compétition :

- Prise en charge financière des inscriptions aux épreuves du MELT sans contrepartie.
- Prise en charge financière des inscriptions à 6 compétitions maximum inscrites sur le site de la fédération toutes disciplines confondues
- Organisation et prise en charge (transport et hébergement) sur les championnats de France jeune de bloc et de difficulté.
- Le club prend en charge les frais de déplacement des coaches, juges et assureurs suivant les règles établies par le CA en début de saison : par remboursement direct pour les foyers non-imposable et par abandon de frais pour les autres ;
- Selon les résultats de **niveau national** individuels établis en cours de saison et la situation financière du club, le CA peut décider de prendre en charge quelques compétitions supplémentaires ;
- Le club prend en charge les coûts de formation des juges de bloc et de voie ;
- Le club assure Conseils et suivi des compétiteurs sur la saison en cours.
- Le responsable Compétition du Club gère l'inscription des compétiteurs, assureurs et juges en conformité avec les règles et les besoins nécessaires au bon déroulement des compétitions.

### ENGAGEMENT DU COMPETITEUR

Pour les compétitions officielles (site FFME)

- Être assidu sur tous les créneaux de cours pour lequel je suis inscrit.
- Respecter les règlements en vigueur et notamment les "règles du jeu des compétitions" mises à jour chaque année sur le site de la fédération ;
- Prévenir avant la date limite d'inscription pour tout désistement. Passé ce délai, un certificat médical sera exigé ou bien le compétiteur remboursera les frais engagés par le club ;
- Porter la tenue du club avec le logo visible lors de toute compétition officielle, des qualifications aux podiums. Un tee-shirt noir floqué par Décathlon Beaucouzé convient ;
- Se tenir informé des compétitions à venir via notre site internet rubrique « compétition », et prendre l'initiative de s'inscrire auprès du responsable Compétition du club, au minimum trois semaines avant la date limite des inscriptions.
- Inscriptions par mail à [competition@asaescalade.fr](mailto:competition@asaescalade.fr)
- Actu compétition du club : <https://asaescalade.fr/category/competitions/>
- Voir aussi : <https://www.ffme.fr/competition/calendrier-liste.html>

### ENGAGEMENT DES PARENTS (pour les mineurs)

- Organisation du covoiturage et transport des compétiteurs du club.
- Le conducteur doit fournir copie de son permis de conduite et de l'attestation d'assurance à jour.

Nom Prénom

N° Licence :

Signature ( Pour les mineurs signature d'un parent) :